

Meilleures pratiques en matière de guérison

D'après une recherche indépendante approfondie, il est clair qu'en moyenne, il faut dix années d'efforts soutenus pour qu'une collectivité arrive à toucher ou à intéresser les personnes concernées, à éliminer la peur et le déni, à assurer un environnement sûr et à faire participer directement sa population à des démarches thérapeutiques de guérison. La guérison est un long processus de changement qui s'opère suivant différentes étapes.

Parmi les collectivités ayant obtenu de l'appui financier de la FADG, vingt pour cent en étaient à la première phase de leur démarche de guérison; soixante-six pour cent avaient atteint quelques objectifs, mais elles avaient encore beaucoup d'efforts à faire; quatorze pour cent avaient des réalisations à leur crédit, mais il restait un certain travail à faire.

Une période minimale de trente-six mois est requise pour mener à bien l'identification des besoins, pour diffuser l'information et joindre les personnes et pour amorcer la démarche thérapeutique de guérison. En raison de la limitation de nos ressources et de notre mandat, moins du tiers de l'ensemble des projets ayant obtenu du financement de la FADG ont pu disposer de cette période préparatoire de trente-six mois ou d'une période plus longue.

En s'appuyant sur les réponses au questionnaire du participant ou aux évaluations, il y a indication que les objectifs visés par la démarche de guérison ont été atteints le plus efficacement au moyen des services dispensés par des praticiens autochtones et de la participation à long terme à des activités de counselling et à des activités thérapeutiques. Comme méthodes les plus efficaces, les participants ont identifié le soutien apporté par les Aînés, les pratiques traditionnelles, les cercles de la parole/de la guérison et les cérémonies traditionnelles.

Ces mêmes participants ont renforcé par leur message que la culture (autochtone) est une « médecine » efficace.

État de la situation actuelle

En juin 2007, la Fondation autochtone de guérison a obtenu une avance de fonds de vingt-cinq millions de dollars sur les 125 millions \$ alloués à la guérison dans le cadre de l'Accord de règlement final.

Ce montant permettra d'assurer jusqu'en décembre 2007 la continuité du financement de projets en cours. Pendant toute la durée du long processus complexe de finalisation de l'Accord de règlement final, les projets appuyés par la FADG ont été tenus au courant de l'état de la situation actuelle concernant leur financement.

Nous prévoyons que la mise en application de l'Accord de règlement final aura lieu en septembre 2007. Le restant du montant alloué dans le cadre de l'Accord de règlement final, soit 100 millions de dollars, permettra de prolonger le financement de 144 projets jusqu'au 31 mars 2010. En effet, ce montant de 125 millions \$ fournira à la FADG les ressources financières nécessaires pour assurer la continuité des projets en cours pendant trois ans et de dix centres de guérison pendant quatre ans et demie. De cette somme de 125 millions \$, cent seize millions de dollars (116 millions \$) seront affectés à l'appui des projets, tandis que le restant et les intérêts accumulés serviront à assurer l'administration. Aucun nouveau projet ne sera financé.

Les projets de la FADG en matière de communications et de recherche continueront pendant trois ans, sous réserve de l'approbation de l'Accord de règlement final.

Même si nous avons engagé les fonds dont nous disposons et serons dans l'impossibilité d'accepter de nouvelles propositions dans un avenir prévisible, nous continuons à diffuser auprès du gouvernement et du public canadiens le message que la démarche de guérison est un effort soutenu et de longue durée exigeant une planification et des ressources à long terme. La démarche de guérison vient à peine de commencer.

En conclusion,

La FADG a apporté sa contribution au développement communautaire, à la gouvernance (saine gestion), de même qu'à l'économie sociale.

Un continuum des services doit être maintenu pour toutes les personnes déjà engagées dans leur démarche de guérison.

Il faut s'assurer que les mêmes possibilités continueront d'être offertes aux personnes qui seront disposées à s'investir dans leur démarche de guérison au moment opportun.

La guérison joue un rôle essentiel dans le développement de la capacité des Autochtones de s'attaquer à d'autres problèmes sociaux urgents.

La réconciliation est d'une importance capitale pour que, collectivement, on se donne la capacité d'améliorer nos relations.

L'Accord de règlement final est un motif d'espoir et de célébration. Le montant de 125 millions de dollars consacrés à la guérison dans le cadre de l'Accord de règlement nous permettra d'assurer la continuité de nombreux projets en cours pendant deux ou trois ans, même si aucun nouveau projet ne pourra être financé.

La FADG veut manifester sa gratitude à l'égard du très grand nombre de personnes qui contribuent aux efforts de guérison dans nos collectivités.

Nous conservons l'espoir que, grâce à l'appui accordé dans le cadre de nos partenariats, la démarche de guérison se poursuivra.